



Financement des TPE et des PME : une priorité majeure

Une réunion de travail sur le financement des TPE et des PME s'est tenue à Bercy le 20 septembre 2011 avec les représentants des entreprises, des banques, de la Banque de France et de la médiation du crédit. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé des PME, a demandé aux représentants des banques de faire du financement des TPE et des PME une priorité majeure de leur politique et de se mobiliser pour atteindre l'engagement pris d'un délai de traitement de 15 jours maximum ainsi que le développement de solutions de financement de la trésorerie.

La Banque de France a présenté lors de cette réunion un nouvel indicateur sur le financement des TPE, élaboré avec le concours des banques et qui sera désormais publié trimestriellement. Cet indicateur montre que le crédit aux TPE représente 64 % des crédits aux PME. Gérard Rameix, président de l'Observatoire du financement des entreprises a remis le rapport sur le financement des TPE commandé par les ministres. Ce rapport met en évidence les lacunes de l'information statistique disponible sur ce sujet et constate que la situation financière des TPE s'est globalement améliorée depuis 2009 mais reste variable selon les entreprises dont beaucoup restent très dépendantes du crédit bancaire.

Les deux documents sont disponibles en téléchargement sur :

1- <http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/telechar/economie/entreprises/2011-06-stat-info-financement-des-pme-france-trimestriel.pdf>

2- <http://www.mediateurdudroit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-de-Gerard-RAMEIX-sur-l-acces-au-financement-des-TPE-a-Messieurs-Francois-BAROIN-et-Frederic-LEFEBVRE>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la Banque de France

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets 500 F Pierre et Marie Curie, 200 F Gustave Eiffel, 100 F Cézanne, 50 F Saint-Exupéry et 20 F Debussy peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès des agences de l'IEDOM. Après cette date, plus aucun billet en francs ne sera échangeable.

Agence de financement des collectivités locales

Le 20 septembre 2011, les collectivités locales ont annoncé la création d'une agence de financement afin de sécuriser leurs investissements. L'agence sera constituée en Epic (Etablissement public, industriel et commercial), regroupant les élus des différents niveaux de collectivité, qui pilotera une agence d'investissement local de type société anonyme. Celle-ci empruntera pour le titre des collectivités locales sur les marchés financiers. Les collectivités locales apporteront des fonds à l'Epic sous forme d'un droit d'entrée remboursable. Une proposition de loi sera bientôt déposée au Parlement pour une adoption avant la fin de l'année et un amendement sera inséré dans le projet de loi de finances 2012. L'agence pourrait être opérationnelle en 2012. Elle se conformera aux exigences des réglementations bancaires et aux nouvelles normes de Bâle III et ne fournira que des produits simples et sécurisés. Ce projet avait été validé par la Cour des comptes dans son rapport du mois de juillet 2011 dans lequel elle avait demandé des garanties sur son fonctionnement, notamment ses fonds propres et sa capacité à respecter les règles de Bâle III. Les élus escomptent, au départ, une soixantaine d'adhésions, et estiment que, dans 10 ans, l'agence devrait occuper le quart du marché des prêts aux collectivités locales. Toute collectivité sollicitant des ressources devra afficher une bonne santé financière et un niveau d'endettement acceptable.

La médiation au service des consommateurs

Au cours du colloque qui s'est déroulé le 27 septembre 2011 sous le patronage de Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, réunissant une centaine d'acteurs du service de la médiation, la charte de la médiation de la consommation a été présentée et les participants ont débattu sur des médiations de qualité dans le secteur de la consommation ainsi que sur la généralisation de la médiation de la consommation. Créée dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 2010, portant réforme du crédit à la consommation auprès de l'Institut national de la consommation, la Commission de la médiation a été mise en place en octobre 2010. Elle est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2011, avec pour objectif de résoudre à l'amiable les litiges de consommation. Des procédures sont déjà développées dans les secteurs de la banque, des communications électroniques, de l'énergie ou de la vente à domicile.

Publications

Banque de France

- *Synthèse du colloque international sur la microfinance*, Paul Loidant, Observatoire de la microfinance, Béatrice Raoult-Textier, Direction de la surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière, Luc Jacolin et Julien Moulouguet, Direction des Etudes et des Relations internationales ;

- *Le traitement des billets : l'évolution de la réglementation et du recyclage par le secteur privé en France*, Martine Bodils, Michel Brondel, Direction des Activités financières.

Ces deux articles publiés dans le Bulletin de la Banque de France n° 185 sont disponibles sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/Bulletin-de-la-Banque-de-France/telechar/2011/Bulletin-de-la-Banque-de-France-185.pdf>

- *Référentiel des financements des entreprises*

Ce document est disponible sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/institut/services/referentiel-des-financements-des-entreprises/referentiel-des-financements-des-entreprises.htm>

Publications IEDOM

Les rapports annuels 2010 (Edition 2011) de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin sont disponibles, gratuitement, en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr).

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

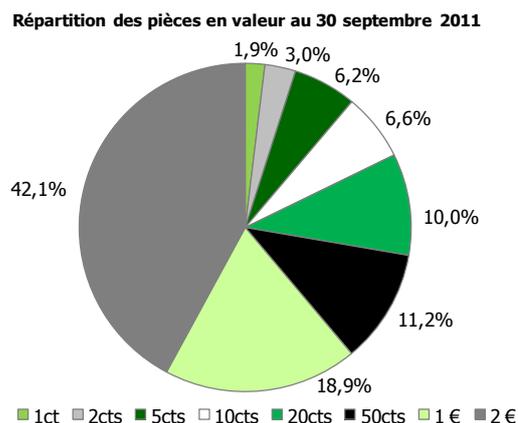
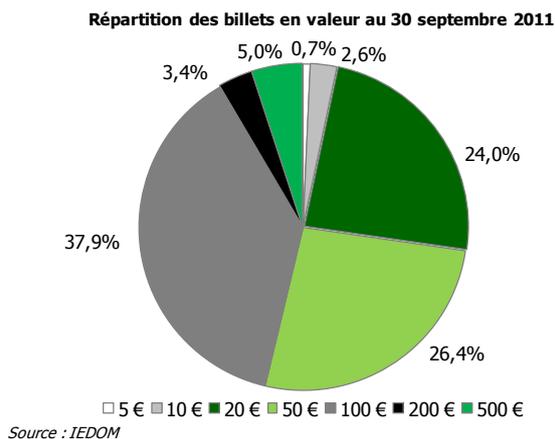
Emission monétaire et fiduciaire

L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les **billets** qui ont cours dans la zone euro. Au 30 septembre 2011, l'agence de la Guyane a délivré en cumul depuis l'introduction de l'euro, 57,6 millions de billets pour une valeur totale de 2 274,9 M€. Comparativement à l'an dernier, on enregistre une progression de cette émission légèrement moindre (+ 13,0 % sur un an contre + 16,0 % à fin septembre 2010).

Les billets de 20€ représentent 47,5 % du total en volume, alors qu'ils ne représentent que 24,0 % du total en valeur. Inversement, les billets de 100€ représentent 37,9 % de la valeur totale mais 15,0 % du volume total.

Agissant pour le compte du Trésor public, l'IEDOM assure également l'émission de **pièces métalliques** en euros. Au 30 septembre 2011, l'émission nette cumulée de pièces en euro s'élevait à 53,4 millions d'unités pour une valeur de 8,3 M€. Sur un an, on observe une progression de 2,3 %, contre + 4,3 % à fin septembre 2010.

Les pièces de 1 et 2 centimes dont le taux de retour est très faible représentent 52,7 % du total en volume, alors qu'elles ne représentent que 4,9 % de la valeur. Inversement, les pièces de 2€ qui ne représentent que 3,3 % du volume total représentent 42,1 % de la valeur totale.



Une activité bancaire et financière au ralenti

Alors que l'indicateur du climat des affaires du département s'inscrit en amélioration pour le quatrième trimestre d'affilée, l'activité des établissements de crédit ne semble pas bénéficier pleinement de cette reprise progressive. L'activité de crédit affiche pour le deuxième trimestre consécutif une croissance fragile (+ 0,6 %, après + 0,7 % au 1er trimestre) alors que l'encours de dépôts stagne après un recul important en début d'année (- 0,3 %, après - 1,5 % au 1er trimestre). Les comportements financiers des agents économiques de Guyane font ressortir sur le 2ème trimestre 2011 :

- une collecte soutenue sur l'épargne réglementée, notamment sur les livrets A ;
- une forte décollecte sur les OPCVM monétaires ;
- un rebond sensible sur le segment des crédits d'exploitation des entreprises ;
- une croissance toujours soutenue du financement immobilier des ménages.

Ces éléments sont détaillés dans le dernier Bulletin trimestriel financier et bancaire de la Guyane du 2ème trimestre 2011. Celui-ci, ainsi que l'ensemble des publications de l'IEDOM, est téléchargeable sur notre site internet www.iedom.fr ou par simple demande à l'adresse etudes@iedom-guyane.fr.

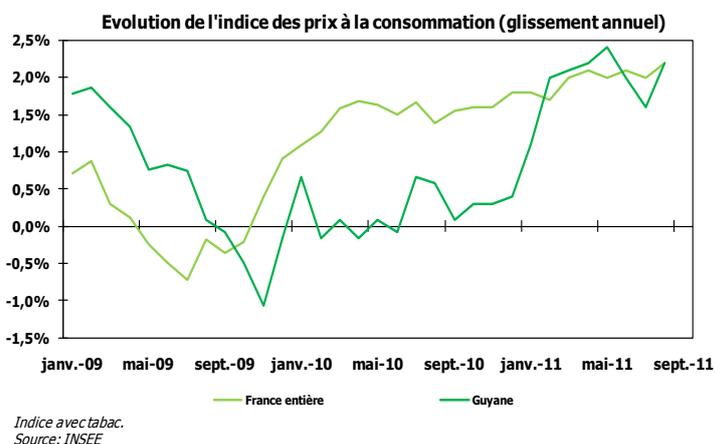
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

En août 2011, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 0,4 % sur le mois, porté notamment par une progression de 1,8 % des prix des transports et communications. Le poste « produits pétroliers » est également marqué par une forte augmentation (+ 2,0 %), sous l'effet de la réévaluation de 4 cts du prix administré de l'essence, et de 2 cts du prix administré du gazole.

Sur un an, l'indice enregistre une hausse plus soutenue qu'au mois précédent (+ 2,2 % en août, contre + 1,6 % en juillet 2011). Une nouvelle fois, cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix de l'énergie (+ 14,1 %). Les prix des services progressent également (+ 1,9 %), entraînés notamment par le poste « loyers et services rattachés » (+ 2,0 %).

L'inflation guyanaise (2,2 %) a dorénavant rattrapé les taux atteints dans le reste de la France : + 1,9 % à la Guadeloupe, + 2,2 % à la Martinique et pour la France entière, + 2,3 % à la Réunion. Les prix des produits pétroliers augmentent significativement dans l'ensemble de la France.



Carburants

L'arrêté préfectoral n°1625 du 30 septembre 2011 fixe, à compter du 1^{er} octobre, le prix de vente au détail des carburants à 1,67 € / litre pour l'essence (soit une hausse de 4 centimes) et 1,50 € / litre pour le gazole (soit une hausse de 3 centimes). Selon les services de l'Etat, cette évolution s'explique par deux principaux éléments :

- une hausse du cours du baril de pétrole brut (+ 5,7 % entre août et septembre 2011), en raison notamment des troubles politiques affectant certains pays producteurs de pétrole (Libye) ;
- une hausse du cours du dollar par rapport à l'euro (le cours moyen passant de 1,429 à 1,388 USD pour 1 € sur le mois).

Le prix de la bouteille de gaz augmente quant à lui de 66 cts, passant de 24,69 € à 25,35 € (+ 2,7 %, soit la hausse la plus importante depuis janvier 2011).

Visite ministérielle

La Ministre de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, était en visite en Guyane du 15 au 17 septembre 2011. Ce déplacement était notamment consacré à deux sujets d'actualité : la découverte de pétrole en Guyane (visite de la plateforme de prospection de Tullow Oil, cf.infra paragraphe « Hydrocarbures »), et la lutte contre l'orpaillage clandestin (rencontre avec les personnels de la gendarmerie impliqués dans l'opération Harpie). Lors de cette visite, d'autres problématiques telles que l'éducation, la continuité territoriale ou encore le désenclavement du territoire ont également été abordées.

Finances publiques

Dans le cadre de sa stratégie régionale de développement, la Région Guyane a adopté une démarche de contractualisation avec les communes guyanaises afin de les soutenir financièrement dans leurs projets de développement. Le 9 septembre 2011, la commune de Matoury signait donc son « contrat territorial » 2011-2013 avec la collectivité régionale, d'un montant de 1,2 M€. La Région concourra ainsi à hauteur de 21 % au financement de différents projets d'aménagement et d'équipement du territoire, parmi lesquels figurent la modernisation et l'extension de l'éclairage public ; la réalisation/réhabilitation d'équipements sportifs ; la rénovation d'infrastructures routières...

Gestion des déchets

Le 28 septembre 2011, l'Assemblée plénière de la Communauté de communes du centre littoral a accordé la délégation de service public pour la construction du futur Centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) qui sera implanté sur la commune de Montsinéry-Tonnégrande. Le CSDU ouvrirait fin 2013, après 2 ans de travaux pour un montant de 30 M€. Le centre remplacera la décharge des Maringouins et accueillera les déchets ne pouvant plus être retraités.

Mouvement social

Depuis plus de trois semaines, un conflit social perturbe l'activité d'un magasin d'ameublement de la zone industrielle de Matoury. Les points de désaccord entre les salariés et la direction concernent principalement l'augmentation de 100 € net demandée par les salariés, et la convention collective, appliquée à tort selon la direction. Les négociations entre le syndicat majoritaire et la direction semblent enlisées, malgré les propositions de la direction quant à l'ajout d'une part variable en fonction des ventes.

Hydrocarbures

Le 9 septembre 2011, le consortium pétrolier composé de Tullow Oil, Total et Shell a annoncé avoir identifié une réserve d'hydrocarbures au large de la Guyane (150km environ au nord de Cayenne). Cette découverte « historique » a été réalisée sur le puits Zaedyus, à près de 5 700m au-dessous du niveau de la mer. Elle fait suite à un forage d'exploration qui avait démarré en mars 2011 et avait été plusieurs fois interrompu par mesure de précaution. Ce forage devrait se poursuivre jusqu'à fin 2011 sous la conduite de Tullow Oil. Les opérations seront ensuite reprises en main par Shell. Plusieurs autres forages de recherche, sur le même site ou ailleurs sur les eaux guyanaises, devraient être menés afin de confirmer l'existence de réservoirs exploitables et donc, rentables (la troisième demande de renouvellement du permis de recherche est en cours d'instruction). Si tel s'avère être le cas, une exploitation pourrait être effective d'ici quelques années. La nouvelle a déclenché l'enthousiasme de nombreux observateurs, financiers et géologues : cette découverte pourrait être le premier pas vers l'exploitation d'un nouveau bassin pétrolier (comprenant le Suriname), « miroir » du champ pétrolier Jubilee découvert au Ghana il y a quelques années par Tullow Oil.

Les pouvoirs publics et les institutionnels guyanais et nationaux ont exprimé deux principales préoccupations face à cet « emballement ». D'une part, la Guyane espère des retombées économiques de cette exploitation sur sa façade maritime, si elle se confirme : des retombées fiscales (mise en place d'un dispositif fiscal, au bénéfice des collectivités locales de préférence) ; des retombées en termes d'emplois et de développement économique (formation des guyanais, approvisionnement de la plateforme depuis la Guyane...).

D'autre part, la protection de l'environnement devra être au cœur de tout projet d'exploration ou d'exploitation, alors que la Guyane abrite un écosystème très riche mais fragile.

Secteur spatial

Le 21 septembre 2011, lors de son 60^{ème} lancement, Ariane 5 a mis en orbite deux satellites de télécommunications : ARABSAT-5C pour l'opérateur ARABSAT et SES-2 pour l'opérateur SES. Le lancement avait déjà été reporté plusieurs fois depuis début septembre. Le dernier report est intervenu le 20 septembre en raison d'un mouvement de grève déclenché au sein de plusieurs sociétés prestataires de la base spatiale, dont une fournissant des moyens de mesure (radars, météo). Un accord entre la direction et les salariés a été trouvé dans la matinée du 21 septembre. A noter que pour la première fois, une femme guyanaise, Aimée Cippe, occupait le poste de Directeur des Opérations lors de ce lancement.

Le prochain tir, prévu le 20 octobre 2011, sera le premier lancement de Soyouz à partir de la base spatiale guyanaise.

ACTUALITES REGIONALES

Coopération France-Brésil

Une délégation de sénateurs membres du groupe interparlementaire Amitié France-Brésil, a fait escale en Guyane, ainsi qu'à Oiapoque et Macapá. Composée entre autres de M. Antoinette, Sénateur-Maire de Kourou, et M. Patient, Sénateur-Maire de Mana, la délégation a notamment évoqué les problématiques liées à l'orpaillage clandestin en Guyane dont principalement la présence de plusieurs milliers de brésiliens entrés illégalement sur le territoire guyanais. Elle a également souligné l'importance de la coopération décentralisée entre la Guyane et ses voisins amapéen et surinamien. D'autres thèmes, tels que la coopération scientifique et technologique, la pêche ou encore les infrastructures de transport, ont été abordés.

Economie brésilienne

Au mois d'août 2011, l'inflation brésilienne continue sa progression ininterrompue depuis un an, et s'établit à 7,2 % (glissement annuel de l'Indice des prix à la consommation). Le poste « Nourriture et boissons » notamment progresse de 10,4 %. Le taux d'inflation est donc bien supérieur au taux-cible fixé par la Banque centrale brésilienne (4,5 %). Le gouvernement estime cependant dans son étude « L'économie brésilienne en perspective » (mai-juillet 2011) que la Banque centrale possède encore une marge de manœuvre pour conduire une politique monétaire expansionniste (baisse des taux d'intérêt) en cas de récession de l'économie mondiale. Le Trésor brésilien prévoit d'ailleurs une décélération de l'inflation dans les prochains mois, avec une prévision établie à 5,8 % à fin 2011.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

| | Sur le mois | | Indicateurs | Données brutes | Var. mensuelle CVS | Var. sur un an CVS | Sources |
|------------------------------|----------------|--|--|---|-----------------------|--------------------|-------------|
| | | | | | | | |
| INDICATEURS MACROECONOMIQUES | PRIX | ↑ | Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac) | août-11 124,4 | 0,4% | 2,2% | Insee |
| | | MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX | ↑ | Demandeurs d'emploi (DEFM A) | août-11 17 308 | 0,8% | 8,8% |
| | ↑ | | Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage | août-11 7 144 | 2,1% | 7,5% | Pôle Emploi |
| | ↑ | | Nombre de bénéficiaires du RSA (1) | août-11 15 781 | 0,6% | ns. | Caf |
| | ↑ | | Prestations nettes versées (1) | août-11 7,8 M€ Cumul <i>53,2 M€</i> | 0,3% | ns. | |
| | CONSOMMATION | ↑ | Recettes d'octroi de mer | sept-11 9,5 M€ Cumul <i>88,3 M€</i> | 3,3% | 6,8% | Douanes |
| | | ↓ | Importations de biens de consommation (BC)* | juil-11 15,3 M€ Cumul <i>94,1 M€</i> | -6,4% | 35,3% | Douanes |
| | | ↑ | Ventes de véhicules neufs aux particuliers | août-11 379 Cumul <i>2 815</i> | 3,6% | -2,6% | Somafi |
| | INVESTISSEMENT | ↓ | Importations de biens d'équipement (BE) * | juil-11 32,0 M€ Cumul <i>274,9 M€</i> | -12,4% | 5,0% | Douanes |
| | | ↑ | Ventes de véhicules utilitaires | août-11 92 Cumul <i>727</i> | 16,6% | 5,7% | Somafi |
| COMMERCE EXTERIEUR | ↓ | Exportations * | juil-11 12,1 M€ Cumul <i>98,4 M€</i> | -25,6% | -48,9% | Douanes | |
| | ↓ | Importations * | juil-11 106,8 M€ Cumul <i>770,3 M€</i> | -14,5% | 30,4% | Douanes | |

| | | | | | | | |
|------------------------|-----------------------------|-------------------|---|---|--|---------------------------|------------------|
| INDICATEURS SECTORIELS | SPATIAL | | Tirs effectués | Cumul à sept. 2011 5 tirs Ariane 5 | | 3 tirs à sept. 2010 | Arianespace |
| | | | Satellites lancés | Cumul à sept. 2011 8 satellites + 1 ATV | | 6 satellites à sept. 2010 | |
| | BTP | ↑ | Ventes de ciment | août-11 7 757 tonnes Cumul <i>55 503 tonnes</i> | 10,3% | 1,7% | Ciments guyanais |
| | | INDUSTRIE | ↓ | Exportations d'or en volume * | juil-11 850 kgs Cumul <i>7 270 kgs</i> | -10,8% | 66,9% |
| | ↓ | | Exportations d'or en valeur * | juil-11 2,8 M€ Cumul <i>23,2 M€</i> | -6,4% | 100,3% | Douanes |
| | ↓ | | Grumes sorties de forêt (données non consolidées) | août-11 4 958 m3 Cumul <i>25 001 m3</i> | -20,5% | -39,6% | ONF |
| | AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE | ↑ | Exportations de crevettes * | juil-11 86,5 tonnes Cumul <i>570,7 tonnes</i> | 9,8% | 29,3% | Douanes |
| | | ↑ | Exportations de poissons * | juil-11 226,0 tonnes Cumul <i>717,7 tonnes</i> | 40,0% | 0,4% | Douanes |
| | | | Exportations de riz * (2) | juil-11 0 tonne Cumul <i>3 209,2 tonnes</i> | ns. | ns. | Douanes |
| | TOURISME | ↑ | Trafic de passagers (arrivées-départs-transits) | juin-11 36 366 Cumul <i>198 063</i> | 1,3% | 11,8% | CCIRG |
| ↓ | | Nombre de nuitées | juil-11 26 000 Cumul <i>189 000</i> | -3,2% | -12,4% | Insee | |

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données non CVS compte tenu du trop grand nombre de points atypiques

* Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

| | taux | date d'effet |
|--|-------|--------------|
| Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème | 1,50% | 13/07/2011 |
| Taux de la facilité de prêt marginal | 2,25% | 13/07/2011 |
| Taux de la facilité de dépôt | 0,75% | 13/07/2011 |

| Taux d'intérêt légal | | | Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11) | | | | |
|----------------------|-------|----------------|--|-------|-------|-------|-------|
| ANNEE 2011 | 0,38% | JO du 03/02/11 | Livret A et bleu | LDD | LEP | PEL* | CEL* |
| ANNEE 2010 | 0,65% | JO du 11/02/10 | 2,25% | 2,25% | 2,75% | 2,50% | 1,50% |

* hors prime d'Etat

| Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel) | | | | TIBEUR (Septembre 2011) | | | |
|--|---------|---------|-----------|-------------------------|---------|---------|---------|
| Juin | Juillet | Août | Septembre | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| 1,1330% | 1,0033% | 0,8972% | 0,9963% | 1,3470% | 1,5360% | 1,7360% | 2,0670% |

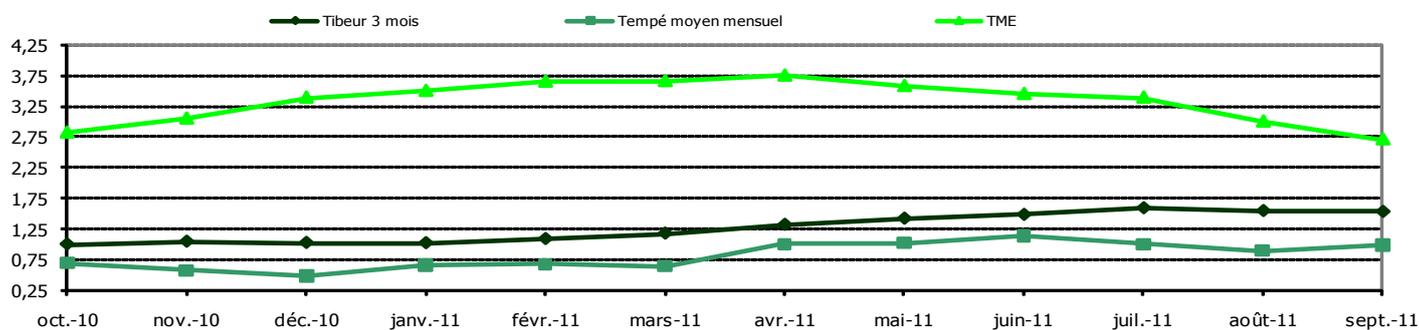
| Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) | | | | Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO) | | | |
|---|---------|-------|-----------|---|---------|-------|-----------|
| Juin | Juillet | Août | Septembre | Juin | Juillet | Août | Septembre |
| 3,45% | 3,39% | 3,00% | 2,71% | 3,65% | 3,59% | 3,20% | 2,91% |

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

| Crédits aux particuliers | Seuils de l'usure | | Seuils de l'usure |
|---|-------------------|--|-------------------|
| Prêts immobiliers | | Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires | 16,62% |
| Prêts à taux fixe | 6,23% | Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 € | 10,10% |
| Prêts à taux variable | 5,61% | Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale | |
| Prêts relais | 6,28% | Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament | 9,61% |
| Autres prêts | | Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable | 5,52% |
| Prêts d'un montant < ou = à 1524 € | 21,03% | Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe | 6,36% |
| Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires | 19,27% | Découverts en compte (1) | 13,84% |
| Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € | 12,76% | Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans | 6,36% |
| Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires | 18,16% | Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale | |
| Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 € | 11,65% | Découverts en compte (1) | 13,84% |

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

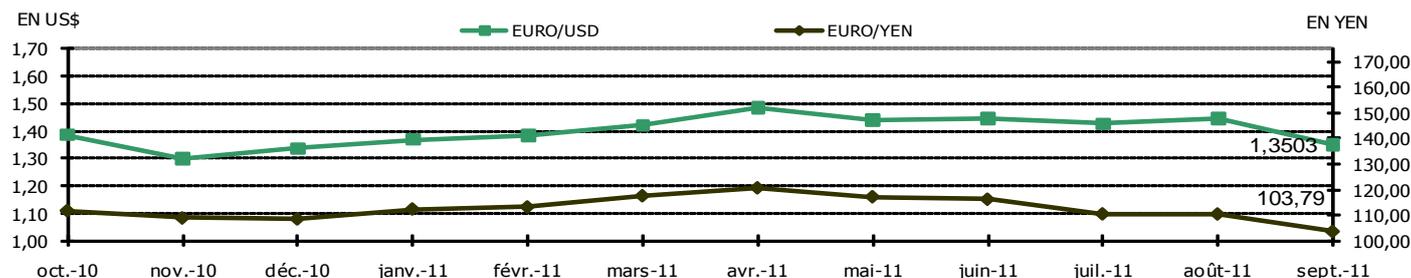
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

| | | | | | |
|----------------------------|-----------|---------------------------|---------|------------------------------|-----------|
| EURO/USD (Etats-Unis) | 1,3503 | EURO/ZAR (Afrique du sud) | 10,9085 | EURO/SRD (Surinam) | 4,41840 |
| EURO/JPY (Japon) | 103,7900 | EURO/BWP (Botswana) | 9,70220 | EURO/ANG (Ant. Néerl.) | 2,39660 |
| EURO/CAD (Canada) | 1,4105 | EURO/SCR (Seychelles) | 16,7350 | EURO/DOP (Rép. Dom.) | 51,3937 |
| EURO/GBP (Grande-Bretagne) | 0,86670 | EURO/MUR (Maurice) | 38,7284 | EURO/BBD (La Barbade) | 2,67780 |
| EURO/SGD (Singapour) | 1,7589 | EURO/BRL (Brésil) | 2,5067 | EURO/TTD (Trinité et Tobago) | 8,57000 |
| EURO/HKD (Hong-Kong) | 10,5213 | EURO/VEF (Vénézuéla) | 5,75010 | EURO/XPF (COM Pacifique) | 119,33170 |
| EURO/MGA (Madagascar) | 2814,3673 | EURO/XCD (Dominique) | 3,6150 | EURO/FC (Comores) | 491,96775 |

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

| | | | | | |
|----------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
| 1 EURO = | 40,3399 BEF | 6,55957 FRF | 40,3399 LUF | 200,482 PTE | 15,6466 EEK |
| | 1,95583 DEM | 0,787564 IEP | 2,20371 NLG | 5,94573 FIM | |
| | 166,386 ESP | 1936,27 ITL | 13,7603 ATS | 340,750 GRD | |
| | 239,640 SIT | 0,585274 CYP | 0,429300 MTL | 30,1260 SKK | |